



AVENANT N°2
A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
VILLE DE DIJON – MJC DIJON GRESILLES

Années 2022 - 2025

Entre la VILLE DE DIJON, représentée par son maire en exercice, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2022, et par délégation l'Adjoint à la jeunesse, à la vie associative, à l'éducation populaire et aux savoirs populaires, ci-après désignée « la Ville »,

ET

La MJC DIJON GRÉSILLES, représentée par sa présidente, Madame Malika Oubahmane, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (n° SIRET 77821438700012), dont les statuts ont été déposés à la Préfecture de la Côte-d'Or le 25 février 1961, et dont le siège est situé 11 rue Castelnau à Dijon (21000), ci-après désignée « la MJC Dijon Grésilles »,

IL EST CONVENU ce qui suit :

PRÉAMBULE

Considérant que, par délibération du 21 mars 2022, le Conseil municipal a approuvé la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la MJC Dijon Grésilles pour la période 2022-2025.

Considérant que cette convention prévoit le versement par la Ville, à la MJC Dijon Grésilles, de plusieurs subventions, dont une subvention annuelle de fonctionnement.

Considérant que la MJC Dijon Grésilles souhaite poursuivre le développement de son projet d'animation de la vie sociale, notamment par une animation de proximité autour des pratiques innovantes comme « l'aller vers », le « faire avec les habitants ».

Considérant que cet objectif fait suite au regroupement de la MJC et du Centre social des Grésilles en une seule structure d'animation de la vie sociale pilotée par la MJC.

Considérant que la MJC Dijon Grésilles, souhaitant, pour ce faire, développer son projet dans la partie Ouest du quartier, se propose d'animer la ludothèque « La Récré ».

Considérant que ce projet d'animation répondrait, pour la MJC, à trois objectifs principaux à l'échelle de l'ensemble du quartier :

- maintenir et adapter l'activité de la ludothèque (de manière individuelle et collective), dans le quartier des Grésilles, comme un outil au service de la dynamique du quartier,
- définir l'utilisation des locaux et de l'objet de la ludothèque comme un outil au service du projet global de la MJC,
- travailler et développer des partenariats avec la médiathèque Champollion.

Considérant que la ludothèque « La Récré » située dans le quartier des Grésilles, est actuellement gérée par la Ville.

Considérant que le projet ci-dessus présenté par la MJC Dijon Grésilles s'inscrivant dans le cadre du Schéma de Développement des Structures de Quartier adopté par la Ville pour la période 2015-2021 et du nouveau cadre de conventionnement avec les Maisons d'Education Populaire défini pour les années 2022 à 2026, la Ville a acté le transfert de gestion de la ludothèque « La Récré » à la MJC Dijon Grésilles à compter du 1^{er} janvier 2023.

Considérant que dans le cadre de ce transfert de gestion, la MJC Dijon Grésilles sollicite une subvention complémentaire de fonctionnement.

La convention n°22-233 du 3 mai 2022 est donc complétée comme suit.

ARTICLE 1 :

L'article 4 relatif au montant des subventions est ainsi complété.

4.1 Subvention de fonctionnement

- Pour l'année 2022, la Ville versera à la MJC Dijon Grésilles, dans le cadre du transfert de gestion de la ludothèque « La Récré » :

- . une **subvention complémentaire annuelle de fonctionnement de 50 000 €**,
- . une **subvention complémentaire de 5 000 €** pour l'entretien et l'achat du fonds de jeux.

- Pour les années 2023 à 2025, la Ville versera à la MJC Dijon Grésilles, dans le cadre du transfert de gestion de la ludothèque « La Récré » :

- . une **subvention complémentaire annuelle de fonctionnement**, dont le montant annuel sera évalué après une année de fonctionnement et déterminé par voie d'avenant,
- . une **subvention complémentaire annuelle de 5 000 €** pour l'entretien et l'achat du fonds de jeux.

Par ailleurs, la Ville met gracieusement à la disposition de la MJC Dijon Grésilles :

- les locaux de ladite ludothèque située 33 boulevard des Martyrs de la Résistance ainsi que du mobilier et du matériel s'y trouvant,
- les locaux situés 11 rue Castelnau.

Cette mise à disposition est formalisée par une convention d'occupation spécifique (convention d'occupation précaire n°22-449 du 6 octobre 2022).

ARTICLE 2 :

L'article 5 relatif aux modalités de versement des subventions est ainsi complété.

5.1 Subvention de fonctionnement

Les subventions complémentaires annuelles seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- pour l'année 2022 :

la totalité des subventions dès que le présent avenant sera devenu exécutoire.

- pour les années 2023 à 2025 :

. un avenant à la présente convention déterminera les modalités de versement de la subvention complémentaire annuelle de fonctionnement,

. la totalité de la subvention complémentaire destinée au fonds de jeux, soit 5 000 €, en avril de chaque année.

Les montants prévisionnels annuels seront crédités sur le compte de la MJC Dijon Grésilles selon les procédures comptables en vigueur.

ARTICLE 3 :

L'article 12 relatif aux annexes est ainsi complété.

. Annexe 1 : Les fiches action sont complétées comme joint

ARTICLE 4 :

Le présent avenant est conclu au titre des années 2022 à 2025.

ARTICLE 5 :

Les autres dispositions de la convention n°22-233 du 3 mai 2022 demeurent inchangées.

Fait à Dijon, le

Pour la VILLE DE DIJON,
Le Maire,
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué à la jeunesse, à la vie
associative, à l'éducation populaire et aux
savoirs populaires,

Pour la MJC DIJON GRESILLES,
La Présidente,

Hamid EL HASSOUNI

Malika OUBAHMANE



ANNEXE 1

FICHE ACTION 1 – Le soutien à la fonction parentale (familles, seniors, personnes isolées)

Domaine : Famille et intergénérationnel

Nom des actions et outils :

Rédaction d'un projet Animation Collective Famille

Animation d'un réseau d'acteurs de la parentalité sur les Grésilles

Coordination et animation du CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Actions et animations en direction des seniors : « Seniors ! et alors ! »

Ateliers, activités, séjours et sorties familles (sorties et semaine « VIP » Vivre des Instants Partagés)

Passerelle avec les ALSH

« Parenthèque » et cafés parents

Activités parents-enfants : « Atelier 4 mains » et « croco-déco »

Activité langue française

Pratiques culturelles, sportives et de loisirs

Projets dans et hors les murs : ateliers de rue, chez les partenaires, virtuels, au café citoyen KWA, etc.

Jardins partagés

Accompagnement au numérique

Bénévolat

Accueil global, individuel et collectif

Ludothèque (Espace York) : un outil au service des familles

Objectifs de l'action :

- Co-construire un projet d'animation collective famille lié aux caractéristiques du territoire et aux besoins des habitants
- Coordonner et animer un réseau de partenaires parentalité du territoire en cohérence, complémentarité et continuité

- Renforcer les liens intra et interfamiliaux
- Favoriser les liens parents/enfants et les liens intergénérationnels
- Créer des espaces permettant de créer du lien social
- Favoriser l'échange, la transmission des savoirs et des pratiques liés à la fonction parentale
- Permettre la participation de l'ensemble du public
- Accompagner et soutenir les initiatives et la prise d'autonomie
- Impliquer les familles dans les loisirs de leurs enfants
- Valoriser les compétences et savoir-faire des familles
- Permettre une meilleure orientation des publics
- Favoriser la proximité et la rencontre
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention, de sensibilisation, de formation, d'accompagnement liées aux besoins et problématiques (santé, parentalité, numérique, scolarité, etc.)
- Permettre un accueil dans la partie ouest du quartier pour les familles (Espace York)
- Organiser des temps autour du jeu parents-enfants
- Organiser des temps d'échange au sein de la parenthèque sur les jeux et les animations hors les murs
- Développer des ateliers de motricité parents-enfants en bas du quartier
- Mettre en place un CLAS primaire sur le bas du quartier (Espace York)

Moyens de l'action :

Moyens humains :

- l'équipe pluridisciplinaire de la MJC-CS des Grésilles et plus particulièrement :
 - . une référente famille,
 - . une animatrice du pôle famille (2 ETP),
 - . un coordinateur du CLAS (0.2 ETP).

Via la transversalité des missions de l'équipe, chaque salarié est impliqué.

- les bénévoles, les acteurs locaux et partenaires impliqués dans les projets.

Moyens matériels et logistiques :

- 2 sites (Maison Castelnau, 11 rue Castelnau – Espace York, 33 bd des Martyrs de la Résistance).

Possibilité également de mener des actions dans les locaux de partenaires et sur l'espace public (notamment via la parenthèque).

- Matériel éducatif et pédagogique, numérique.
- Véhicules : 1 minibus, une rosalie, une parenthèque.

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : CAF (pour le CLAS et PS), Etat et appels à projets divers.

Déroulement de l'action :

Ecrire et construire un projet Famille en lien avec les caractéristiques du territoire et les besoins des familles : réalisation, sur le premier trimestre 2022, d'un diagnostic territorial « Famille » avec la participation des familles et des partenaires du quartier. Le projet sera présenté en octobre 2022.

Coordination et animation d'un réseau parentalité avec les acteurs du territoire : la référente famille de la MJC-CS animera un réseau de parentalité du quartier des Grésilles qui se réunira au minimum tous les 3 mois pour permettre une interconnaissance, partager et établir des constats et mettre en place des actions communes en fonction des constats et

besoins repérés.

CLAS : La MJC-CS des Grésilles, en lien avec les établissements scolaires du secteur et les parents, proposera aux enfants et aux jeunes mineurs, un accompagnement à la scolarité en impliquant les parents via plusieurs supports éducatifs, pédagogiques et culturels. Elle mettra en place un CLAS élémentaire dans la partie ouest du quartier.

Parenthèque : La parenthèque est un espace d'accueil mobile, itinérant pour aller à la rencontre des parents et faciliter le rapprochement familles / partenaires (devant les écoles, sur l'espace public...). En 2022, le projet sera réécrit avec les partenaires et les parents et expérimenté sur 3 ans.

Atelier 4 mains et croco-déco :

- Atelier 4 mains (pendant les vacances scolaires) pour accompagner les familles sur l'animation du temps libre avec leurs enfants. Proposer aux parents de partager un temps relationnel privilégié avec leurs enfants dans un cadre pédagogique facilement reproductible à la maison, dans l'objectif de favoriser les relations parents-enfants. Les ateliers ont lieu à chaque vacances scolaires sur la première semaine en générale, soit 4 à 5 ateliers sur ces semaines. Pendant l'été, à la demande et selon les besoins.

- Croco-déco (hors vacances scolaire) pour créer, maintenir et développer des liens et les initiatives des parents dans un espace convivial, participer à la vie de la structure (fêtes et rencontres de l'association), transmettre des savoirs-faire... Les Croco-déco ont lieu une fois par mois en partenariat avec la SMA « Galipette et Trotinette » hors vacances scolaires.

Café des pratiques, débats et échanges au café citoyen le KWA : un programme trimestriel d'activités conviviales et variées, est proposé toute l'année au KWA par l'équipe, des bénévoles ou des adhérents souhaitant transmettre un savoir-faire et partager un temps d'activité en collectif (exemple : fabrication de cadre mosaïque, atelier d'écriture, fabrication de produits cosmétiques biologiques maison, etc.). Des temps de débats, conférences et tables rondes sont également mis en place sur différentes thématiques : le numérique, l'éducation bienveillante, la liberté, etc.

Actions et animations en direction des seniors : « Seniors ! et alors ! » : des animations sont proposées pour les seniors du quartier tout au long de l'année, hors vacances scolaires. L'objectif est de créer un espace de rencontres et de pratiques d'activités en lien avec les besoins des seniors, d'éviter l'isolement. Les activités proposées sont, par exemple : gym douce, jeux de société, repas partagés, activités créatives et ludiques, loto des aînés, fabrications en lien avec les jardins, etc.

Passerelle avec les ALSH : la référente famille est en lien très étroit avec les directeurs des ALSH du quartier pour la diffusion de la communication, des ateliers ou projets communs, des événements partagés (ciné Noël, la fête du printemps, etc.)

Activité langue française : des cours de langue française sont proposés, une fois par semaine, aux familles et plus largement aux habitants ne pouvant pas s'inscrire au CESAM.

Pratiques culturelles, sportives et de loisirs : les familles sont invitées à participer à des animations de loisirs, culturelles et sportives de proximité en lien avec l'équipe. Cela prend la forme de sorties (une fois par vacances scolaires), de participations à des moments forts sur le quartier (Nuits d'Orient, Grésilles en Fêtes, Festival aux jardins, un livre à soi, etc). Des activités sportives familles-enfants sont également proposées telles que : gym parents-enfants tous les mercredis, bébé gym seniors, marche nordique, etc.

Jardins partagés : l'ensemble de l'équipe anime des temps d'animation autour des jardins

(« le KIWI », rue Castelnau) pour tout public et les familles : jardinage, paillages, plantations, animations en lien avec l'environnement, soirées festives aux jardins, repas partagés, etc.

Accompagnement au numérique : l'accompagnement au numérique, décrit dans la fiche action 3 « Développement Social Local », est également présent pour les familles et les seniors par un accompagnement de la référente famille et de l'aidant numérique de l'association et par la mise en place d'échanges autour du numérique, soit au café citoyen K-WA, soit sur la parenthèse selon les sujets retenus par le collectif (exemple : les jeunes et les écrans).

Accueil global, individuel et collectif : pôle à part entière, l'accueil se décline également sur chaque projets et actions au sein de la MJC-CS Dijon Grésilles. C'est un élément central, indispensable et essentiel, il est collectif et individuel avec les missions administratives généralistes attenantes ainsi que la communication. Il est l'affaire de tous : écouter, informer, renseigner, orienter, relayer, veiller, etc.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

L'ensemble des familles du quartier des Grésilles : parents, enfants, seniors, personnes isolées mais aussi tous les dijonnais participant à des actions inter-quartier ou autres.

Tarifs pratiqués :

Adhésion à la MJC Dijon Grésilles : 4€ / personne

Sorties et activités : la majorité des activités est gratuite ou à un prix symbolique.

Lorsqu'une activité ou sortie est payante, elle reste accessible et abordable pour les familles. En moyenne, la part qui reste à charge de la personne ne dépasse pas 1/3 du coût global.

Une participation d'1/3 du coût global avec tarification dégressive selon le nombre d'enfants, est demandée en fonction de la composition familiale (par exemple : pour une sortie luge à la journée dans un chalet avec un goûter : le coût global pour une personne est de 23 €, la structure demande 7€ par personne et 5€ dès le deuxième enfant).

Pour les activités socio-culturelles, un tarif est appliqué en fonction du coefficient familial (voté chaque année en CA et visible sur la plaquette annuelle d'activités de la MJC).

Partenaires :

- Ville de Dijon
- CAF de la Côte-d'Or
- PEP CBFC
- Ecoles du quartier (Flammarion, York et Champollion)
- PRE
- ESCO
- ALSH
- CESAM
- CCAS

L'ensemble des partenaires locaux en lien avec les actions et le pôle de référence

Critères d'évaluation :

L'évaluation sera réalisée au vu de la pertinence des actions (adéquation diagnostic / objectifs), de la cohérence (adéquation objectifs / choix des actions), de l'efficience (moyens humains / actions), de l'efficacité (résultats obtenus / objectifs).

Critères quantitatifs :

- nombre et types de projets, actions
- nombre de participants
- nombre d'habitants différents du quartier
- nombre de partenaires et acteurs locaux impliqués
- mixité des publics

Critères qualitatifs :

- qualité des actions et projets
- implication, mobilisation et participation
- liens et relations créés
- autonomie des familles
- observations de progressions sur des problématiques repérées

Budget prévisionnel annuel de l'action : 335 000 € pour 2022 ; 335 000 € pour 2023 ; 335 000 € pour 2024 et 335 000 € pour 2025

Participation financière de la Ville : 160 950 € pour 2022, 160 950 €* pour 2023, 160 950 €* pour 2024 et 160 950 €* pour 2025

***Montant estimatif qui sera réévalué par voie d'avenant (voir l'article 1 du présent avenant concernant la subvention complémentaire annuelle de fonctionnement dans le cadre de la gestion de la ludothèque)**



FICHE ACTION 2 – L'accompagnement et l'implication des jeunes

Domaine : Pôle jeunesse

Nom des actions et outils :

Rédaction d'un projet éducatif et pédagogique jeunesse pour les 11 à 25 ans

Animation d'un réseau d'acteurs de la jeunesse

Accueil libre en soirée pendant la période scolaire (du mardi au samedi)

Ateliers, activités, projets, séjours et sorties

Chantiers pédagogiques

Passerelle avec les ALSH

Activités parents-jeunes

Accompagnement à la création de juniors associations

Médiation et mise en place d'actions spécifique en lien avec les collègues

Mesures de responsabilisation

Pratiques éducatives et pédagogiques : culturelles, sportives, de loisirs, autour du livre, autour du jeu, scientifiques, citoyennes, art de rue, artistiques, environnement, multimédia, etc.

Projets dans et hors les murs : ateliers de rue, chez les partenaires, virtuels, au café citoyen KWA, Ludik'Bar (structure mobile), promenades urbaines, etc.

Jardins partagés

Accompagnement au numérique notamment via les « Promeneurs du Net »

Participation et animation dans le cadre du CIQ « Collectif Inter Quartiers »

Bénévolat

Accueil global, individuel et collectif

Ludothèque (Espace York) : un outil au service des familles

Objectifs de l'action :

- Co-construire un projet éducatif et pédagogique lié aux caractéristiques du territoire et aux besoins de la jeunesse
- Coordonner et animer un réseau de partenaires jeunesse du territoire en cohérence,

complémentarité et continuité

- Favoriser les liens intergénérationnels
- Créer des espaces permettant de créer du lien social
- Favoriser l'échange, la transmission des savoirs et des pratiques
- Permettre la participation de l'ensemble du public
- Accompagner et soutenir les initiatives et la prise d'autonomie des jeunes
- Impliquer les jeunes
- Valoriser les compétences et savoir-faire des jeunes
- Permettre une meilleure orientation des publics
- Favoriser la proximité et la rencontre
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention, de sensibilisation, de formation, d'accompagnement liées aux besoins et problématiques de la jeunesse (santé, numérique, scolarité, citoyenneté, environnement etc.)
- Favoriser la mixité sociale
- Stimuler l'engagement et la citoyenneté des jeunes
- Permettre un accueil dans la partie ouest du quartier (Espace York)
- Développer les savoirs en lien avec la pratique du jeu : l'expression, l'ouverture d'esprit, la coopération, la stratégie, l'imagination...
- Permettre la découverte des jeux dans les ateliers de rue

De manière globale, les objectifs sont les suivants :

- Favoriser un accueil et un accès des jeunes aux loisirs, aux pratiques et aux activités culturelles et sportives en continuant et en développant de nouvelles pratiques et actions innovantes :

- Accompagner collectivement les jeunes vers de nouvelles pratiques,
- Mettre en place des ateliers sur des thématiques éducatives diversifiées,
- Créer des moments de rencontres et d'échanges dans et hors les murs en développant le « aller-vers »,
- Adopter une posture pédagogique favorisant un relationnel adapté.

- Favoriser l'autonomie et l'initiative des jeunes dans leurs loisirs, dans leurs projets et dans leur vie sociale :

- Accompagner les jeunes dans leurs démarches collectives et individuelles,
- Développer les chantiers éducatifs en lien avec l'Acodège et autres partenaires,
- Inscrire les jeunes dans une démarche de projet,
- Créer des échanges liés aux demandes du public.

- Favoriser l'épanouissement et la construction de l'individu à travers le vivre ensemble :

- Agir sur l'image du quartier (Press'MJC, radio) / actions hors les murs,
- Créer un climat propice au bien-être,
- Valoriser les lieux de vie des habitants (actions hors les murs)

Moyens de l'action :

Moyens humains :

- équipe pluridisciplinaire de la MJC-CS des Grésilles et plus particulièrement :
 - . 3 personnes en postes d'animateurs-médiateurs en cours de formation (3 ETP),
 - . 2 personnes représentant 0.7 ETP agissant également sur d'autres pôles (promeneurs du

net, séjours, passerelle CLAS, Hors Les Murs, accompagnement des Juniors associations...),

. 1 référent jeunesse est également en cours de recrutement.

En fonction support : animatrices d'accueils, référente famille.

- en fonction des actions : intervenants extérieurs apportant une technicité particulière.

- bénévoles, acteurs locaux et partenaires impliqués dans les projets.

Moyens matériels et logistiques :

- 2 sites (Maison Castelnau, 11 rue Castelnau – Espace York, 33 bd des Martyrs de la Résistance).

Possibilité également de mener des actions dans les locaux de partenaires et sur l'espace public notamment via le Ludik'bar.

- Matériel éducatif et pédagogique (création de différentes malles pédagogiques thématiques), numérique (ordinateurs et téléphones).

- Véhicules : 1 minibus, une rosalie, un Ludik'bar.

- Matériel de jeu de l'Espace York (environ 3 500 jeux et jouets)

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : CAF (pour l'ATL, la PSO et la PS Jeunes), Etat et appels à projets divers, participation des jeunes et des familles.

Déroulement de l'action :

Ecrire et construire un projet éducatif et pédagogique :

Le projet sera écrit en lien avec les caractéristiques du territoire et les besoins des jeunes : réalisation, sur le premier trimestre 2022, d'un diagnostic territorial « Jeunes » avec la participation des jeunes et des partenaires du quartier. Le projet sera présenté en octobre 2022.

Coordination et animation d'un réseau jeunesse avec les acteurs du territoire :

Le référent jeunesse de la MJC-CS animera un réseau jeunesse du quartier des Grésilles qui se réunira au minimum tous les trimestres pour permettre une interconnaissance, partager et établir des constats et mettre en place des actions communes en fonction des constats et besoins repérés.

Ludik'bar :

Le Ludik'bar est un espace d'accueil innovant et mobile, itinérant pour aller à la rencontre des jeunes sur des actions hors les murs et proposer des temps d'animation adaptés.

Le Ludik'bar permet ainsi :

- d'aller à la rencontre du public visé en organisant des animations sur divers lieux du quartier,
- de mettre en place un calendrier d'animations et un programme adapté,
- de proposer un lieu d'accueil propice aux échanges et à la naissance de projets,
- de créer un espace ressources où les jeunes pourront s'informer sur plusieurs sujets mais aussi prendre connaissance des différentes programmations sur le quartier et de manière générale sur Dijon.

Accueil libre :

Les jeunes peuvent venir du mardi au samedi sur nos différents lieux d'accueil, après ou avant les cours, pour échanger, discuter, construire un projet, faire des jeux de ludothèque, se poser au calme, faire une activité collective ou tout simplement ne rien faire.

C'est dans ces moments privilégiés que l'équipe d'animateurs fait connaissance avec les jeunes, jauge leurs attentes en termes d'activités, de sorties et de séjours, organise des projets...

Pendant ces temps d'accueil libre, un animateur a la possibilité de faire une promenade urbaine sur le quartier pour partir à la rencontre d'autres jeunes.

Activités éducatives et pédagogiques sur différentes thématiques (projets, chantiers, sorties) :

Les animateurs proposeront différentes activités éducatives et pédagogiques pour répondre aux objectifs cités plus hauts. En outre, chaque activité permettra aux jeunes de développer des connaissances, des savoirs faire et des savoirs être en lien avec la pratique de l'activité. Les jeunes seront également accompagnés dans leurs propres initiatives dans la construction de leurs propres projets : aides et soutiens pour la mise en place d'actions d'autofinancement, sur le plan administratif (remplir un dossier, réserver une activité, établir un budget prévisionnel etc...). Les animateurs s'assurent de proposer une diversité d'activités dans l'objectif de pouvoir intéresser le plus grand nombre. Les activités peuvent être réalisées par l'équipe ou un intervenant, des partenaires extérieurs. Les animateurs restent garants de la cohésion du groupe. Les activités sont proposées dans ou hors les murs.

Séjours jeunes :

Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'animation propose au moins un séjour pour les jeunes (co-construit avec ces derniers). Les séjours sont des outils privilégiés pour garantir et développer l'autonomie des jeunes. En plus de permettre à des jeunes de partir en vacances hors de leur quartier et leur permettre de découvrir un nouvel environnement et d'autres activités, les séjours constituent une réelle plus-value pour l'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté.

Les temps de vie quotidienne (hygiène, repas, temps calme, veillée, etc.) sont propices à des apprentissages sociaux indispensable pour devenir un citoyen actif et responsable et pour la construction de repères durables chez la personne.

Animations au sein du Collège Champollion :

Un projet de partenariat avec la MJC-CS des Grésilles et le Collège Champollion est en cours d'élaboration dans le but de proposer des animations sur des temps libres au collège. L'objectif sera de : faire connaître l'accueil jeunes, créer une continuité et complémentarité éducative pour les jeunes, proposer un temps de loisirs éducatifs pour les collégiens, informer et créer du lien avec les jeunes qui ne fréquentent pas l'accueil jeunes et favoriser leur participation à des sorties, animations, projets en dehors de l'établissement et de manière plus générale participer à une démarche collective de réussite éducative pour les jeunes.

Mesures de responsabilisation avec les Collèges de secteurs :

La MJC-CS des Grésilles est un lieu d'accueil pour la mise en place de mesures de responsabilisation à l'extérieur de l'établissement scolaire qui permettent à l'élève de découvrir un autre environnement et de l'accompagner dans le respect des règles du vivre ensemble.

Actions passerelles avec les ALSH du quartier :

Des actions passerelles sont mises en place avec les ALSH du quartier et notre structure, dans l'objectif de créer du lien et une continuité pour les jeunes, de permettre une inter-connaissance des professionnels, de faire découvrir aux jeunes les possibilités de loisirs après l'ALSH et d'éviter les ruptures pédagogiques.

Participation aux actions du CIQ (Collectif Inter-Quartier) :

Il s'agit de la mise en place d'actions collectives inter-quartier (séjours, projets, grands jeux, rencontres, etc) qui permettent de favoriser la rencontre et l'échange entre jeunes issus de milieux ou de quartiers différents. Les actions inter-quartier sont ainsi possibles soit avec les autres accueils jeunes des structures de quartier de la Ville de Dijon ou avec d'autres

maison du réseau des MJC pouvant être issues du milieu rural.

Animation « Promeneurs du net » :

L'animateur « promeneur du net » fait partie intégrante du dispositif et s'assure de créer du lien avec les jeunes via le numérique. Une page Facebook jeunes permettra également de créer du lien, de libérer la parole, faire un suivi personnalisé, d'assurer une sensibilisation ou une prévention sur certains sujets ou de partager des ressources...

Accompagnement social des jeunes :

Il existe un lien privilégié entre les animateurs et les jeunes : un lien de confiance et de proximité, permettant d'être une personne ressources pour l'accompagnement et l'orientation des jeunes accueillis. Ainsi, en fonction des besoins des jeunes, les animateurs-médiateurs assurent un accompagnement social ou une orientation sur différentes thématiques : santé, insertion professionnelle, addictions, etc...

Implication et participation des jeunes dans la vie de leur quartier :

En lien avec les actions et les projets proposés par les habitants ou la structure et eu égard aux caractéristiques du territoire, l'objectif est d'impliquer les jeunes sur la vie de leurs cités en favorisant leur participation sur des événements phares du quartier (Grésilles en Fêtes, Cabaret Oriental, le Festival aux jardins, les projets de la maison, etc...).

Le jeu comme un outil pour développer l'autonomie et la citoyenneté :

En lien avec le service ludothèque, l'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir des jeux permettant le développement de compétences et de savoirs liés à la pratique ludothèque : jeux de coopération, jeux de chiffres et de lettres (apprentissage de la gestion d'un budget de séjour), jeux d'imagination, jeux vidéo (code de la route, stratégie, jeux en réseau, coordination de mouvements), etc.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

L'ensemble des jeunes de l'entrée au collège jusqu'à leur 25 ans et plus particulièrement les jeunes du quartier des Grésilles

Tarifs pratiqués :

Adhésion à la MJC Dijon Grésilles : 4€ / personne

Activités et projets : la majorité des activités sont gratuites ou à un prix symbolique.

Lorsqu'une sortie ou un séjour est payant, il reste accessible et abordable pour les familles. En moyenne, la part qui reste à charge de la personne ne dépasse pas 1/3 du coût global.

Pour les activités payantes, les jeunes ont une carte pass'sport composée de 10 tickets (le coût dépend du revenu des familles et ne dépasse pas les 20 €).

Partenaires :

- Ville de Dijon
- CAF de la Côte-d'Or
- PEP CBFC
- CIQ
- CRIJ BFC
- Mission Locale
- Créativ'
- Ecoles du quartier (Flammarion, York, Champollion), Collèges Champollion et Carnot
- PRE

- ESCO
- ALSH
- CESAM
- CCAS
- L'ensemble des partenaires locaux en lien avec les actions et le pôle de référence

Critères d'évaluation :

L'évaluation sera réalisée au vu de la pertinence des actions (adéquation diagnostic / objectifs), de la cohérence (adéquation objectifs / choix des actions), de l'efficience (moyen humain / actions), de l'efficacité (résultats obtenus / objectifs).

Critères quantitatifs :

- nombre et types de projets, actions, sorties et séjours
- nombre de participants
- nombre de jeunes différents du quartier et hors quartier
- nombre de partenaires et acteurs locaux impliqués
- mixité des publics

Critères qualitatifs :

- qualité des actions et projets
- implication, mobilisation et participation
- liens et relations créés
- autonomie des jeunes
- implication des jeunes
- observations de progressions sur des problématiques repérées

Budget prévisionnel annuel de l'action : 310 000 € pour 2022 ; 310 000 € pour 2023 ; 310 000 € pour 2024 et 310 000 € pour 2025

Participation financière de la Ville : 133 200 € pour 2022, 133 200 €* pour 2023, 133 200 €* pour 2024 et 133 200 €* pour 2025

***Montant estimatif qui sera réévalué par voie d'avenant (voir l'article 1 du présent avenant concernant la subvention complémentaire annuelle de fonctionnement dans le cadre de la gestion de la ludothèque)**



FICHE ACTION 3 – L'animation et le développement de la vie sociale

Domaine : Développement social local

Nom des actions et outils :

Rédaction d'un projet Animation Global Collectif

Coordination et animation du CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Actions et animations en direction des publics de proximité avec et pour les habitants

Actions intergénérationnelles

Ateliers, activités, séjours et sorties

Dispositif « Mon Quartier au Féminin »

Pratiques culturelles, sportives et de loisirs de proximité

Événementiel

Animation de l'espace pluri'ailes, du café citoyen KWA, de la Bricothèque

Projets dans et hors les murs : ateliers de rue, chez les partenaires, virtuels, au café citoyen KWA, etc.

Jardins partagés

Accompagnement au numérique

Bénévolat

Implication des habitants dans l'animation et le développement de la vie sociale

Actions de valorisation de l'image du quartier

Partenariat culturel et social : via le Collectif Grésilles Culture et le GRAP

Mise en place d'activités socio-culturelles

Accueil global, individuel et collectif

Ludothèque (Espace York) : un outil au service des familles

Objectifs de l'action :

- Co-construire un projet d'animation global collective lié aux caractéristiques du territoire et aux besoins des habitants
- Assurer l'accueil dans les différents lieux
- Coordonner et animer un réseau de partenaires

- Renforcer le lien social
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Créer des espaces permettant de créer du lien social
- Favoriser l'échange, la transmission des savoirs et des pratiques selon différentes thématiques éducatives : autour du livre, du jeu, des sciences, des arts, etc.
- Permettre la participation de l'ensemble du public
- Accompagner et soutenir les initiatives et la prise d'autonomie
- Impliquer les publics dans les loisirs et les pratiques amateurs
- Valoriser les compétences et savoir-faire de tous
- Permettre une meilleure orientation des publics
- Favoriser la proximité et la rencontre
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention, de sensibilisation, de formation, d'accompagnement liées aux besoins et problématiques (santé, numérique, scolarité, etc.)
- Animer la vie sociale du quartier par l'intervention dans l'espace public et développer le « aller vers »
- Utiliser l'action culturelle et sportive comme support à l'animation de la vie sociale du quartier
- Définir l'action culturelle comme un outil de transformation sociale
- Soutenir et accompagner les pratiques artistiques et culturelles
- Participer à la vie culturelle dijonnaise
- Valoriser le quartier et ses habitants
- Inscrire l'action culturelle en transversalité avec l'action sociale
- Encourager les pratiques collectives
- Permettre un accueil dans la partie ouest du quartier pour les habitants
- Développer des animations autour du jeu : grands jeux sur le quartier, fête du jeu, le jeu hors les murs, le livre et le jeu, etc.
- Favoriser la découverte du livre et du jeu

Moyens de l'action :

Moyens humains :

- l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la MJC-CS des Grésilles et plus particulièrement :
 - . 1 référente du pôle (également directrice adjointe),
 - . 2 animateurs du pôle (2 ETP),
 - . 1 animateur ville (0.3 ETP).
- les bénévoles, les acteurs locaux et partenaires impliqués dans les projets.

Moyens matériels et logistiques :

- 2 sites (Maison Castelnau, 11 rue Castelnau – Espace York, 33 bd des Martyrs de la Résistance).
- Possibilité également de mener des actions dans les locaux de partenaires et sur l'espace public.
- Matériel éducatif, pédagogique et numérique.
- Véhicules : 1 minibus, une rosalie, une parenthèse.

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : CAF, Etat et appels à projets divers.

Déroulement de l'action :

Ecrire et construire un projet animation global collectif en lien avec les caractéristiques du territoire et les besoins des habitants : réalisation, sur le premier trimestre 2022, d'un

diagnostic territorial avec la participation des publics et des partenaires du quartier. Le projet sera présenté en octobre 2022.

GRAP : GRoupe Actions Partenaires - Coordination et animation d'un réseau de partenaires avec les acteurs du territoire : Le GRAP a pour objectifs une interconnaissance des différents acteurs du territoire, la mise en place de sensibilisations et de formations communes pour l'ensemble des équipes et la mise en place d'actions multi-partenariales. Le GRAP se réunit tous les 2-3 mois. Plusieurs thématiques ont déjà été travaillées comme la laïcité, l'égalité femme-homme, etc. L'année 2022 est consacrée à la thématique de la réappropriation de l'espace public.

Animation de la Bricothèque : Création d'une charte de fonctionnement, de communication et d'ateliers de bricolage avec les habitants pour la bricothèque de la MJC-CS des Grésilles.

Animation de l'espace pluriel-le et des jardins : Animation des espaces collectifs en lien avec l'environnement et les jardins (organisation du Festival au jardin) et de l'espace pluri'ailles : espace artistique et d'accueil d'artiste locaux partageant leurs savoir-faire avec les habitants.

Mon Quartier au Féminin : Animation d'activités ou de projets pour les habitantes du quartier et en proximité : séjours, sorties, éducation nutritionnelle. Un projet 100% féminin dans l'objectif de vivre la mixité et l'émancipation des femmes.

Actions culturelles de proximité : organisation de différents évènements, projets, actions ou animations culturelles avec et pour les habitants tels que « la semaine du grand baz'art », des spectacles ou des concerts, etc...

Actions sportives de proximité : organisation et animations d'actions, de projets ou d'évènements sportifs avec et pour les habitants comme vecteur de lien social.

Conseil Citoyen : animation par la MJC-CS du Conseil Citoyen des Grésilles, 4 à 5 fois par an sur des samedis toute la journée. L'enjeu 2022 sera la « cooptation » de nouveaux membres, habitants. La thématique retenue en 2022 est : réappropriation de l'espace public et image du quartier.

Actions socio-culturelles : proposition d'une trentaine d'activités socio-culturelles ou sportives pour toutes et tous, de 6 mois à 99 ans : danses, arts martiaux, culture, activités artistiques, bien-être, etc...

Évènements de valorisation des activités socio-culturelles : organisation de spectacles de valorisation des pratiques amateurs : spectacle de danses, spectacle de théâtre, etc.

Participation et contribution à l'animation de la vie de quartier : participation à Grésilles en Fêtes et au Festival Les Nuits d'Orient tous les ans et organisation d'évènements tels que la Fête du jeu ou le Festi Pluriel-le, en proposant des activités et des projets avec et pour les habitants.

Collectif Grésilles Culture : Rédaction des nouveaux objectifs du collectif Grésilles Culture suite au rapprochement de la MJC et du Centre Social, avec les nouveaux partenaires du quartier (Zutique, Dancing, bibliothèque, etc.). Création d'un partenariat culturel étroit entre le service ludothèque et la Médiathèque Champollion (par la mise en place de rendez-vous ludo-bibli).

Animation d'un espace d'exposition : Proposition d'une trentaine d'expositions par an pour valoriser les artistes locaux et/ou découvrir un nouvel art ou une thématique avec les

habitants.

Café des pratiques, débats et échanges au café citoyen le KWA : un programme trimestriel d'activités conviviales et variées est proposé toute l'année au KWA par l'équipe, des bénévoles ou des adhérents souhaitant transmettre un savoir-faire et partager un temps d'activité en collectif (exemple : fabrication de cadre mosaïque, atelier d'écriture, fabrication de produits cosmétiques biologiques maison, etc.). Des temps de débats, conférences et tables rondes sont également mis en place sur différentes thématiques : le numérique, l'éducation bienveillante, la liberté, etc. Des temps spécifiques « ludothèque » seront organisés au café citoyen.

Projets hors les murs : pour développer le principe d'action « aller vers », par la mise en place : d'ateliers de rue (réappropriation et valorisation des lieux de vie des habitants par la mise en place d'ateliers en s'inspirant des pédagogies nouvelles), d'ateliers chez les partenaires du quartier permettant d'être en relation avec tous les publics grâce à une vision satellite en lien avec les partenaires de la MJC et par une approche holistique de la personne ou du groupe (ex : café parents dans la structure petite enfance). Le hors les murs se fera également par l'animation d'activités sur les ERPPA -Etablissement Recevant du Public de Plein Air- (ex : animation sur le street workout) ou par l'organisation d'événements culturels ou sportifs participant à la valorisation de l'image du quartier et au lien social. Enfin, le hors les murs est également prévu lors des promenades urbaines (diagnostic en marchant, accueil mobile, observation, création de lien, information sur les activités du quartier et particulièrement de la SUAVS) et via le virtuel (information, communication sur la toile, éducation aux médias, inclusion numérique, « promeneurs du net », réseaux...), etc.

Accompagnement au numérique : par la mise en place de formations de l'équipe et du CA pour l'accompagnement du public dans leurs démarches liées au numérique et par l'organisation de tables-rondes, débats, échanges sur le numérique dans l'objectif de favoriser l'éducation aux médias et le développement de l'esprit critique.

Animations, prêts et emprunts de jeux à l'Espace York : accueils individuels et collectifs, animations autour du jeu et du jouet, emprunts.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

L'ensemble des habitants du quartier des Grésilles : petite enfance, parents, familles, enfants, jeunes, seniors, personnes isolées mais aussi tous les dijonnais participant à des actions inter-quartier ou autres.

Tarifs pratiqués :

- Adhésion à la MJC Dijon Grésilles : 4€ / personne

- Sorties et activités : la majorité des activités est gratuite ou à un prix symbolique.

Lorsqu'une activité ou sortie est payante elle reste accessible et abordable pour les familles. En moyenne, la part qui reste à charge de la personne ne dépasse pas 1/3 du coût global.

Une participation d'1/3 du coût global avec tarification dégressive selon le nombre d'enfants, est demandée en fonction de la composition familiale (par exemple : pour une sortie luge à la journée dans un chalet avec un goûter : le coût global pour une personne est de 23 €, la structure demande 7€ par personne et 5€ dès le deuxième enfant).

Pour les activités socio-culturelles, un tarif est appliqué en fonction du coefficient familial.

- Tarifification du service ludothèque :

- *Pour les particuliers* : adhésion de 4€ et cotisation gratuite

- Pour les collectivités : dijonnais (hors partenaires privilégiés du quartier et MEP) : 112,21€ / non dijonnais : 145,87€

Partenaires :

- Ville de Dijon
- CAF de la Côte-d'Or
- PEP CBFC
- ensemble des écoles du quartier (Flammarion, York, Champollion)
- PRE
- ESCO
- ALSH
- CESAM
- CCAS
- Zutique
- Le Dancing
- La Coursive
- bibliothèque du quartier
- Acodège
- Médiathèque Champollion
- ensemble des partenaires locaux en lien avec les actions et le pôle de référence

Critères d'évaluation :

L'évaluation sera réalisée au vu de la pertinence des actions (adéquation diagnostic / objectifs), de la cohérence (adéquation objectifs / choix des actions), de l'efficacité (moyen humain / actions), de l'efficacités (résultats obtenus / objectifs).

Critères quantitatifs :

- nombre et types de projets, actions
- nombre de participants
- nombre d'habitants différents sur le quartier et hors quartier
- nombre de partenaires et acteurs locaux impliqués
- mixité des publics

Critères qualitatifs :

- qualité des actions et projets
- implication, mobilisation et participation
- liens et relations créés
- autonomie des familles
- observations de progressions sur des problématiques repérées

Budget prévisionnel annuel de l'action : 425 000 € pour 2022 ; 425 000 € pour 2023 ; 425 000 € pour 2024 et 425 000 € pour 2025

Participation financière de la Ville : 160 950 € pour 2022, 160 950 €* pour 2023, 160 950 €* pour 2024 et 160 950 €* pour 2025

***Montant estimatif qui sera réévalué par voie d'avenant (voir l'article 1 du présent avenant concernant la subvention complémentaire annuelle de fonctionnement dans le cadre de la gestion de la ludothèque)**



FICHE ACTION 4 – L'éducation populaire et la citoyenneté

Domaine : Ensemble des pôles – vie associative

Nom des actions et outils :

Rédaction du projet associatif 2022-2025

Rédaction du projet de direction et de pilotage

Réseaux d'éducation populaire

Instances du bureau et du Conseil d'Administration

Animation des différents comités : comité de gestion (avec la FRMJC, les PEP CBFC), copil et cotech

Organisation de conférences gesticulées

Contribution ou pilotage de différentes instances partenariales locales

Formation continue et variée de l'ensemble des salariés et bénévoles actifs

Animation de débats et d'échanges

Participation au Grand Déj'

Participation aux projets des MJC

Bénévolat

Le jeu : un outil au service de la citoyenneté

2 espaces sur le quartier

Objectifs de l'action :

- Renforcer auprès des adhérents et publics fréquentant l'association, la lisibilité des valeurs qu'elle porte
- Sensibiliser les adhérents et le public, en particulier la jeunesse, à l'engagement citoyen qu'ils peuvent développer au travers de leur participation aux instances ou aux actions conduites par l'association
- Faire vivre les valeurs de l'éducation populaire à travers le réseau que constituent les MJC de Dijon et de la Côte-d'Or, ainsi que la FRMJC
- Former et sensibiliser à l'éducation populaire, des équipes permanentes et des bénévoles élus, notamment par la participation aux débats et événements organisés dans le réseau des MJC et des autres réseaux
- Sensibiliser les adhérents, les habitants à la construction du projet associatif
- Développer des projets et des animations permettant le développement de la citoyenneté

- Favoriser l'épanouissement et la construction de l'individu à travers l'expérimentation et la pratique d'activités
- Permettre la rencontre, le lien social et la mixité dans une pratique à dimension collective
- Accueillir des associations au sein de la MJC
- Favoriser la mobilité inter-quartier et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants notamment via des espaces d'accueil situés sur les 2 zones identifiées : Castelnau, York.

Moyens de l'action :

Moyens humains :

- l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la MJC-CS des Grésilles et plus particulièrement le collectif de direction (3 ETP)
- les bénévoles, les acteurs locaux et les partenaires impliqués dans les projets et plus particulièrement les membres du Conseil d'Administration

Moyens matériels et logistiques :

- 2 sites (Maison Castelnau, 11 rue Castelnau – Espace York, 33 bd des Martyrs de la Résistance).
- Possibilité également de mener des actions dans les locaux de partenaires et sur l'espace public.
- Matériel éducatif, pédagogique et numérique.
 - Véhicules : 1 minibus, une rosalie, une parenthèque.

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : Etat et appels à projets divers.

Déroulement de l'action :

Ecrire et construire le projet associatif en lien avec les caractéristiques du territoire et les besoins du quartier : réalisation, sur le premier trimestre 2022, du projet associatif 2022-2025.

Participation aux différents réseaux d'Education Populaire : La MJC-CS des Grésilles participe à l'ensemble des réunions, rencontres et actions du réseau des MJC et des réseaux d'Education Populaire selon les projets.

Rédaction du projet de direction : Le collectif de direction s'attachera à définir les moyens et méthodes des orientations du Conseil d'Administration pour permettre à l'ensemble de l'équipe et des intervenants de saisir la direction et les intentions pédagogiques et éducatives du projet.

Animation des instances de bureau et de CA : Des réunions de bureau réunissant présidente, trésorier et secrétaire, sont organisées au moins une fois par trimestre dans l'objectif de réaliser un travail préparatoire sur l'organisation des Conseils d'Administration abordant plusieurs points nécessaires à la vie de la maison (ressources, projets, budgets, etc...).

Animation de groupes actions : Les membres du CA peuvent se réunir en dehors des instances formelles sous la forme de groupes actions pour travailler sur des projets particuliers (rédaction projet associatif, temps sur l'agrément méthodologique, travail sur le budget, etc).

Conseils de Maison / séminaires d'équipe / réunions de pôles : une fois par an,

l'ensemble des intervenants de la MJC se réunit pour un temps de formation-action permettant de définir le cadre de l'année, le fonctionnement, la mise en place d'innovations ou de projets transversaux. Le Conseil de Maison réunit l'ensemble des membres du CA et les bénévoles actifs, les permanents et les animateurs techniciens. Le séminaire d'équipe se déroule sur deux jours avec l'ensemble des permanents. Les réunions de pôles s'organisent au minimum une fois par trimestre pour organiser les temps éducatifs et le fonctionnement.

Bénévolat : Régulièrement, la MJC-CS organise des temps privilégiés pour valoriser le bénévolat divers et varié (Grésilles en fêtes, festival au jardin, fête du printemps, cabaret oriental, ciné plein air, programmation KWA, etc...) encadré par l'équipe de la MJC-CS.

Conférences gesticulées, débats et tables rondes : La MJC-CS organise régulièrement, dans ses locaux, des temps d'échanges et de débats permettant l'éveil de l'esprit critique, l'information et les échanges. Au moins une fois par an, une conférence gesticulée est proposée pour l'ensemble des dijonnais sur un sujet d'actualité.

Conseil Citoyen : 4 à 5 fois par an, la MJC-CS anime le Conseil Citoyen du quartier des Grésilles dans le cadre du Contrat de ville permettant de développer l'expertise d'usage et le développement social local du quartier. L'enjeu 2022 sera la « cooptation » de nouveaux membres, habitants. La thématique retenue en 2022 est : réappropriation de l'espace public et image du quartier.

Participation au Grand Déj' des Associations : un dimanche en septembre, sur un stand, auprès des autres structures du réseau MJC, pour valoriser l'Education Populaire, le monde associatif, créer de l'échange, informer.

Le jeu au service de la citoyenneté : favoriser, via le jeu, le développement de savoirs permettant le lien social, l'apprentissage de la vie en collectivité et la citoyenneté (jeux de coopération, jeux autour de l'éco-citoyenneté, jeux de chiffres et de lettres, jeux d'imagination, jeux intergénérationnels, etc.). Apprendre le respect des règles, du vivre-ensemble et de la vie en démocratie. Le jeu est un outil adapté à tous les âges, de la petite enfance aux seniors. Il rayonnera au sein de l'ensemble des pôles de la MJC. Le service viendra donc s'agréments de jeux pour adultes et de jeux vidéo.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

L'ensemble des acteurs de l'association et tous les publics souhaitant s'engager ou découvrir la MJC

Tarifs pratiqués :

Adhésion à la MJC Dijon Grésilles : 4€ / personne

Partenaires :

- Ville de Dijon
- CAF de la Côte-d'Or
- PEP CBFC
- FRMJC
- Ensemble des partenaires locaux en lien avec les actions et le pôle de référence

Critères d'évaluation :

L'évaluation sera réalisée au vu de la pertinence des actions (adéquation diagnostic / objectifs), de la cohérence (adéquation objectifs / choix des actions), de l'efficacité (moyen humain / actions), de l'efficacités (résultats obtenus / objectifs).

Critères quantitatifs :

- nombre et types de projets, actions
- nombre de bénévoles
- nombre d'habitants différents du quartier et hors quartier
- nombre de partenaires et acteurs locaux impliqués
- mixité des publics (hommes, femmes / quartier, hors quartier / CSP)

Critères qualitatifs :

- qualité des actions et projets
- implication, mobilisation et participation
- liens et relations créés
- autonomie
- nombre de personnes souhaitant intégrer le CA
- observations de progressions sur des problématiques repérées

Budget prévisionnel annuel de l'action : 260 970 € pour 2022 ; 260 970 € pour 2023 ; 260 970 € pour 2024 et 260 970 € pour 2025

Participation financière de la Ville : 99 900 € pour 2022, 99 900 €* pour 2023, 99 900 €* pour 2024 et 99 900 €* pour 2025

***Montant estimatif qui sera réévalué par voie d'avenant (voir l'article 1 du présent avenant concernant la subvention complémentaire annuelle de fonctionnement dans le cadre de la gestion de la ludothèque)**